



CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

NOTRE ENGAGEMENT DANS LA POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE 2017-2018

Le développement durable est une priorité du Centre Hospitalier de Valenciennes. Suite à l'obtention de la certification EMAS en février 2017, nous avons la volonté de poursuivre cette démarche et de maintenir notre niveau de certification.

Dans cette perspective, le Centre Hospitalier de Valenciennes s'engage à :

- *prévenir d'éventuelles pollutions et à réduire l'ensemble de ses impacts sur la santé et l'environnement,*
- *se conformer aux réglementations en matière d'environnement ainsi qu'aux autres exigences de certification au bénéfice des patients, personnels, partenaires, fournisseurs et autres parties prenantes.*

Cinq axes prioritaires de travail ont été définis :

- ✦ **Axe 1 :** Réduire, trier et valoriser les déchets alimentaires
- ✦ **Axe 2 :** Lutter contre toute forme de gaspillage (énergie, eau, papier, alimentaire, ...)
- ✦ **Axe 3 :** Développer une démarche d'achat durable et responsable
- ✦ **Axe 4 :** Garantir un environnement adapté aux besoins des usagers et des professionnels médicaux, soignants, administratifs et logistiques
- ✦ **Axe 5 :** Inciter les comportements individuels citoyens (transports, tri des déchets, addictions, gaspillage ...)

Pour chacun de ces thèmes, des indicateurs et des objectifs chiffrés sont définis et validés.

Nous nous engageons à communiquer cette Politique Développement Durable à toutes les catégories de professionnels de l'établissement et nous nous efforcerons de mettre à disposition les moyens nécessaires au déploiement de celle-ci.

Nous comptons sur l'engagement de chacun pour contribuer à l'application de cette Politique de Développement Durable.

Fait le 20 Juin 2017

Rodolphe BOURRET
Directeur Général

Armand AUDEGOND
Président du Conseil
de Surveillance

Isabelle GIRARD-BUTTAZ
Président de la CME